

"La pierre la plus solide
d'un édifice est la plus
basse de la fondation".

Numéro 117- Sept. 2011

L'inFO44



CTPD du 12 septembre 2011

MOTION

Les élus FO lisent tout haut ce que les agents disent tout bas

Nous sommes réunis en ce début septembre pour un CTPD de rentrée. A moins de vivre sur une île (et encore une île éloignée de tout moyen de communication!), tous autour de cette table; nous savons que nous traversons une période de crise financière particulièrement difficile. Notre Premier Ministre a d'ailleurs récemment présenté un **plan d'austérité** se traduisant par un milliard d'euros d'économies budgétaires et de recettes supplémentaires pour 2011 et de 11 milliards d'euros pour 2012.

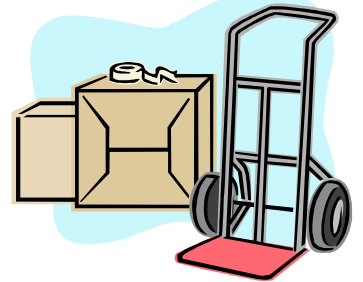
Ce n'est pas rien !

Et en ce qui concerne les agents des Finances Publiques, nous allons encore une fois devoir montrer l'exemple! ...cela passera encore et toujours par un trop grand nombre de suppressions d'emplois et ses conséquences catastrophiques notamment d'un point de vue humain. Dans une telle situation, il est tout à fait normal que les dépenses des deniers publics soient regardées à la loupe.

C'est pourquoi nous nous interrogeons sur l'attitude que nous devons avoir face à l'utilisation des deniers publics par la Direction Régionale des Finances Publiques de Loire-Atlantique. En effet, nous le savons, les déménagements effectués depuis la création de notre Direction ont un coût considérable.

Tiens, d'ailleurs aurons-nous un jour communication du montant de ces dépenses ?

Si on peut le comprendre (nous ne disons pas accepter car à FO nous n'avons jamais été demandeur d'une telle réforme...et les conséquences désormais connues nous donnaient raison sur l'analyse que nous en faisons auparavant).....je disais donc, si on peut le comprendre, on ne peut pas concevoir que, quelques mois seulement après les nombreux **déménagements** au sein de la DRFiP44, des services implantés à "Versailles" soient de nouveau déplacés.



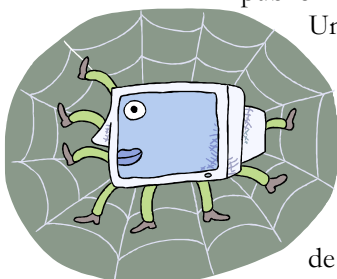
C'est ainsi le cas de la Division de la Stratégie : quels changements importants peuvent avoir imposé que ce service soit passé du 2ème Chateaubriant au 3ème Versailles ? La réponse facile consisterait à nous rétorquer que ce service a vu ses effectifs diminuer. Certes. Mais n'était-il pas possible de regrouper au sein d'un seul et même bureau une équipe de 4 personnes au même endroit ?

Ce service a été remplacé entre autres **par le SAU**. Encore une fois, nous aimerions connaître le coût de cette réinstallation notamment avec tous les câblages liés à l'informatique..... Etait-il judicieux d'installer ces collègues à cet endroit, sachant qu'ils doivent se déplacer avec du matériel lourd en empruntant désormais davantage la passerelle ? Haaaaaaaaaaaaaaaaa la passerelle ! Je n'en dirais pas plus

Autre chose : était-il opportun d'éloigner **la CQC** de la Mission Maîtrise des risques? N'allez-vous pas nous dire dans quelques semaines que finalement, il convient de ne pas séparer les collègues travaillant dans ce domaine?

Le seul avantage que nous voyons à tous ces transferts, c'est que cela donne du travail à des entreprises du bâtiment..... Mais nous sommes avant tout des fonctionnaires d'Etat avec les obligations que nous impose notre statut. Et nous commençons à nous interroger sur toutes ces dépenses qui sont de nature à mettre un peu plus les finances publiques en péril.

Le premier alinéa de l'article 28 de la loi du 13 juillet 1983 précise que notre **devoir d'obéissance** disparaît lorsque l'exécution d'un ordre donné par le supérieur hiérarchique est de nature à compromettre gravement un intérêt public...



Une dernière chose sur ce sujet : l'an dernier, FO s'était rapprochée de la direction pour demander à ce que paraisse sur **Ulysse** une information sur les mouvements des bureaux au sein du bâtiment Versailles.

Nous constatons une fois de plus qu'il n'en a rien été pour les derniers en date. Nous déplorons que les remarques que nous faisons soient peu souvent suivies d'effet....

On nous aurait menti ? Il ne s'agirait pas de dialogue mais de **monologue social** ?

Une suggestion : il conviendrait de mettre à la disposition des "usagers occasionnels" de ce labyrinthe, un GPS spécial qui leur permettraient de trouver rapidement le ou les collègues recherché(s)!

Et ce ne sont pas nos nouveaux collègues accueillis le 1er septembre dernier qui vous diraient le contraire. Les cadences qui nous sont imposées, valent pour notre hiérarchie départementale. C'est pourquoi nous vous demandons solennellement de prendre le temps de la réflexion. Il n'est pas possible que nous continuions sur cette voie. Les collègues à qui on mène la vie dure dans leur quotidien professionnel, du fait des trop nombreuses suppressions d'emplois, grincent des dents depuis longtemps face à cette gabegie.



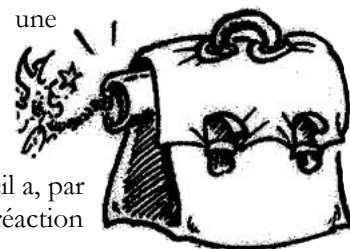
De plus en plus, il desserrent les mâchoires pour exprimer leur mécontentement.

Puisque nous parlons de mécontentement, nous ne pouvons pas faire l'impasse sur l'accueil.

Dans un tract fleuri de juillet, nous avons abordé les soucis (tiens encore une fleur!) à la **cité Cambronne**, tant pour **l'accueil** téléphonique que physique.

L'accueil, longtemps vendu comme la vitrine de nos services. Une vitrine bien peu alléchante aujourd'hui. Vous allez nous répondre que vous ne pouvez pas mettre tous les moyens sur l'accueil. C'est ce que vous faites depuis plusieurs mois. Mais un accueil de moindre qualité et de petite envergure engendre beaucoup plus de travail pour ceux qui sont dans l'arrière boutique ! Ne soyez pas sourds aux remontées que nous faisons des griefs des gens de terrain (le nombre important de demandes de mutation doit vous alerter!) ...ou vous finirez peut-être par être assis sur une poudrière...

A propos d'explosif, nous craignons que **l'accueil à Versailles** n'en devienne pas une concentration. Par la note du 1er septembre 2011, vous avez en effet notifié un changement important sur la gestion de l'accueil d'orientation (en dehors de la caisse donc).



Changement décidé arbitrairement et sans une nouvelle fois impliquer les agents.

En ce qui concerne FO, pas question de discrimination entre les cadres C et B. Cet accueil a, par le passé, soulevé un vent de contestation. Et cela a d'autant plus renforcé la réaction épidermique de nos collègues. Il est vrai qu'à l'époque c'était un bâtiment Trésor.

Pas question pour nous non plus d'opposer les ex-Trésor et les ex-DSF de Loire-Atlantique. Mais simplement de dire que vous ne devez pas faire fi du passé de ce département. Il est vrai que bien peu de personnes présentes à l'époque tant au niveau de la Direction que des services RH et Logistique sont aujourd'hui dans les murs de ce immeuble. Et donc bien peu sont en capacité de vous éclairer sur ce qui s'est alors passé. Ce qui vous aurait évité de reproduire certaines erreurs.

A l'époque donc, notre Direction avait considéré qu'il n'était plus possible que seuls les collègues des RH assurent le remplacement de l'accueil.

Arbitrairement aussi, elle avait décidé de modifier cette manière de fonctionner mais c'était vite heurtée à la contestation. Elle avait donc fait marche arrière, comme vous aujourd'hui.

C'est sur la base judiciaire du **volontariat** et après des négociations difficiles que des remplaçants avaient été nommés : 1 par division.

Avec un planning établi pour uniquement les périodes prévues à l'avance (congés, formation...) des collègues titulaires de ce poste. Mais pas pour chaque jour de l'année !

Nous vous demandons de mettre un place un groupe de réflexion sur ce thème. Il conviendra d'y associer les collègues VOLONTAIRES, et pas volontaires d'office. Il sera également indispensable de prendre note de leurs obligations personnelles qui les empêchent d'être présent tel jour ou sur telle plage horaire : ainsi comment

demander à une mère de famille qui dépose ses enfants à l'école, d'être présente avant 8H30 ?

Ce dispositif devra également prendre en compte les impératifs des services où travaillent ces agents volontaires. Il sera également impératif d'assurer une formation digne de ce nom pour ces personnes, sur l'utilisation du central téléphonique mais également sur les missions exercées par l'ensemble des collègues au sein de ce bâtiment...qui sont diverses et variées. Car rien ne relie les RH à l'analyse financière; pas plus qu'au contrôle interne ou aux créances étrangères à l'impôt et aux Domaine, etc



Oui l'accueil est un métier.

Ne le galvaudons pas sous prétexte de réduction des effectifs.

Cela pourrait avoir des conséquences dramatiques et le climat est déjà suffisamment asphyxiant pour que personne n'en rajoute.

Les élus FO DGFIP 44

☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.dr44@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

VERSAILLES : le lundi et jeudi matins – le mardi après-midi (02.40.20.76.56)

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)